17e ANNÉE. —No 12. 20 CENTIMES LE NUMÉRO MARDI, 30 JANVIER 1877.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPt :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPt :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 m matin.	5 h. 10 m matin.	6 h. 53 m matin.	10 h. 12 m matin.	10 h. 28 m matin.	10 h. 45 m matin.	4 h. 27 m soir.	12 h. 45 m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20 m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25 m matin.

Cahors, 30 Janvier.

Les choix de la commission du budget occupent toute la presse.

Le point important à noter, c'est que les bonapartistes se vantent hautement d'avoir voté pour les candidats de l'extrême-gauche. On lit dans le *Pays:* « La victoire de « M. Gambetta nous est d'autant « plus agréable, qu'elle n'a rien « qui nous épouvante, puisqu'elle « nous est due absolument..... « Nous avons mis dans le pied de « M. Jules Simon une épine qu'il « n'arrachera pas de quelques « mois et qui peut retarder sa mar- « che vers la consolidation de la « République aimable. »

Entendez bien, braves et honnêtes électeurs, qui avez envoyé des députés bonapartistes à Versailles, vos élus ne veulent pas d'une *république aimable,* c'est-à-dire d'un gouvernement qui assure la paix, la vente facile des denrées agricoles. Il leur faut du bruit, de l'agitation, du désordre.... pour ramener l'Empire au milieu des ruines.

Les autres journaux bonapartistes sont aussi satisfaits que le *Pays.* On lit notamment dans l'*Ordre* un article intitulé : PLACE AUX ROUGES.

Ce qui vient de se passer est la reproduction pure et simple de la nomination des 75 sénateurs inamovibles au sein de l'Assemblée nationale. La plupart des députés bonapartistes, afin de provoquer le gâchis, n'avaient donné leurs voix qu'aux candidats du Drapeau Rouge et aux candidats du drapeau blanc. Mais voyez la logique bonapartiste! Le *Pays,* qui pousse aujourd'hui des cris de joie et qui se montre si fier du succès de l'extrême-gauche, exécutait avec une rare vigueur, il y a une semaine à peu près, M. Raoul Duval dans les termes suivants : « M. Raoul Duval a « été l'instigateur du vote qui a mis « soixante-quinze républicains au « Sénat. Or ce vote était criminel « au point de vue des intérêts con- « servateurs, et il a lourdement « pesé sur nous, pendant les der- « nières élections de février, car il « a fait soupçonner et même nier « nos intentions conservatrices. »

C'est par ces contradictions et par l'audacieux défi qu'ils jettent à la bonne foi publique, qu'on doit juger l'Empire et les soutiens de l'Empire. Le bon sens public aura raison de pareilles entreprises, et c'est vainement que l'Empire provoquera la misère publique; les affaires marchent et marcheront malgré lui et contre lui.

Nommé président de la commission du budget par 29 voix sur 32 votants, M. Gambetta a prononcé le discours qui suit :

Messieurs,

En prenant possession du fauteuil auquel vous avez bien voulu m'appeler, mon premier devoir est de vous adresser mes remerciements pour la presque unanimité de vos suffrages.

Vous avez voulu affirmer l'étroite communauté de vues qui nous réunit pour atteindre le but que nous poursuivons depuis près de six années.

Il s'agit, pour nous, de montrer à tous, qu'un pouvoir d'origine populaire, issu du suffrage universel, peut avoir à la fois toutes les légitimes ambitions de la démocratie et le sentiment le plus complet de ses devoirs ; qu'à toutes les exigences d'un contrôle efficace, il peut joindre un esprit d'ordre, d'économie, de justice et de sages réformes.

L'union règne au milieu de nous; quels que soient les rêves chimériques qu'on ait bâtis au dehors sur nos dissentiments personnels, ces légères dissidences ne sortent pas de cette enceinte; au lendemain des décisions prises, il ne reste plus rien qui mérite le nom de division de parti.

Il n'y a pas de parti dans la commission du budget.

Les membres qui composaient celle que nous remplaçons aujourd'hui savent très-bien que dans nos discussions les plus approfondies, dans celles même qui furent les plus ardentes, la politique ne s'est pas glissée; nous sommes toujours restés sur le terrain financier, considérant les questions politiques comme de l'attribution exclusive et légitime du Parlement.

Aujourd'hui nous allons reprendre notre tâche dans des conditions à la fois plus faciles et plus satisfaisantes.

Plus faciles, car la Chambre, le pouvoir, le pays sont entrés dans une communion d'idées plus intime ; plus satisfaisante, car, si naguère on pouvait dire que nous étions collaborateurs du pouvoir, on peut dire aujourd'hui que cette collaboration est empreinte de sympathie, de sincère confiance.

Nous répondrons aux vœux de nos commettants en nous inspirant de ces deux ordres d'idées :

D'abord faire pénétrer dans toutes les finances de l'Etat un esprit de sage économie et un sérieux effort de dégrévement: nous voulons, sans exagération, sans témérité, mais avec persévérence et fermeté rétablir, dans une proportion plus juste, dans un équilibre plus parfait, les charges qui pèsent sur les contribuables.

En second lieu, nous voulons essayer de hâter un peu plus l'expédition de nos affaires. Il s'agit du budget de 1878, mais nous ne pouvons méconnaître que dans le cours de la présente année, le gouvernement devra pourvoir à des intérêts de premier ordre; il ne faut pas que le moindre retard de notre part puisse être une cause d'embarras, un prétexte à de légitimes critiques.

La présence parmi vous de quinze membres ayant appartenu à l'ancienne commission, et celle de la plupart des rapporteurs sont une garantie que les affaires peuvent être étudiées à la fois avec promptitude et maturité.

Mettons-nous donc à l'œuvre avec les sentiments de concorde et d'union qui doivent animer les représentants d'une République sage et progressive; démontrons au pouvoir, dont nous sommes les fidèles soutiens, que nous savons allier la fermeté du contrôle à la sympathie et à la confiance. Nous ne sommes pas des hommes de conflit : nous voulons notre droit mais nous ne voulons que notre droit.

Le *Journal des Débats* apprécie en ces termes le discours de M. Gambetta :

M. Gambetta a prononcé un discours habile et conciliant dont nous enregistrons volontiers les promesses. Il arrive souvent à M. Gambetta d'être très modéré, et alors nous ne manquons pas de l'applaudir, mais il lui arrive aussi quelquefois de nous donner des déceptions désagréables, lorsqu'il passe de la théorie à la pratique. Quoi qu'il en soit, M. Gambetta se déclare le « fidèle soutien du pouvoir. » « Nous voulons notre droit, » a-t-il dit, mais nous ne voulons que » notre droit. » Voilà qui est fort bien ; personne n'aura jamais l'idée de contester son droit à la commission du budget; nous espérons qu'elle ne contestera pas davantage les droits réciproques de nos deux Chambres, tels qu'ils ressortent de l'esprit de la Constitution et des votes parlementaires qui ont clos la dernière session.

La commission s'appliquera certainement à ne pas justifier la joie des bonapartistes, qui s'énorgueillissent d'avoir fait la commission et qui la regardent un peu comme leur chose; on ne saurait leur disputer, en effet, une large part de paternité dans l'origine de la commission, mais il sera facile de leur enlever les bénéfices qu'ils se promettent de cette bonne action. Pour le moment, ils sont fiers et confiants; leurs journaux triomphent, mais ils se trompent s'ils croient que la commission du budget s'abaissera à jouer le rôle d'épine dans un talon ; elle a bien autre chose à faire, et nous ne désespérons pas qu'elle étonne les bonapartistes par son ingratitude.

Les chances de l'Empire.

Le retour en France de l'Empire est impossible parce que, d'abord, la durée de la République est assurée, et parce que, ensuite, il y a incompatibilité entre l'hérédité au sommet et le suffrage universel à la base. On n'a jamais vu l'empereur d'une nation composée de dix millions d'électeurs mourir sur son trône et transmettre sa couronne à son héritier.

Entre ces deux affirmations qui se contredisent, il n'y a que l'avenir qui puisse prononcer.

Un avenir prochain! car si l'Empire manque le coche de l'année 1880, il lui faudra attendre celui de 1887, lorsque déjà la République aura traversé l'épreuve de trois présidences successives.

Or, en 1887, qui, à cette époque songera au rétablissement de l'Empire en France?

Et pourquoi y songerait-on?

Que doit la France à l'Empire?

Oui ou non, le premier Empire ne l'a-t-il pas laissée moins grande qu'à l'époque où il l'a enlevée aux mains de la République?

Oui ou non, le second Empire ne l'a-t-il pas laissée moins grande qu'à l'époque où il a chassé la République qui l'avait rappelé de l'exil?

Lui doit-elle son unité géographique?

Non, puisque c'est par lui qu'elle l'a perdue.

Lui doit-elle la stabilité?

Non, puisqu'à trois reprises : en 1814, en 1815 et en 1870, il est tombé, ne laissant après sa chute que l'instabilité et l'invasion.

Que gagnerait donc la France au change de la République contre l'Empire?

A cette question, ce n'est pas l'avenir qui se dresse contre le retour de l'Empire, c'est le passé.

ÉMILE DE GIRARDIN.

CORRESPONDANCE

Versailles, le 28 janvier.

Le président de la Chambre a lu dans la séance de samedi une lettre de M. Bethmont donnant sa démission de membre de la commission du budget, parce qu'il n'a été élu qu'au troisième tour de scrutin et à égalité de suffrages, quand déjà une partie des membres du bureau s'étaient retirés. M. Bethmont, dans ces conditions, ne croit pas pouvoir accepter le mandat qui lui était confié. La commission est convoquée pour aujourd'hui afin de se compléter.

Hier, la séance de la Chambre a été presqu'entièrement consacrée à la question de M. Robert Mitchel au ministre de l'intérieur, à propos d'un permis de chasse et du sous-préfet de la Réole. Cette affaire, peu importante par elle-même, nous a procuré cependant une séance assez animée, à cause des interruptions des gauches et des ripostes de la droite.

La Chambre s'est ajournée à lundi. Quant au Sénat, il se réunira seulement jeudi.

Quoiqu'en disent les journaux de Madrid, la prétendue tranquillité avec laquelle s'opère dans les provinces Basques les opérations relatives au recrutement militaire, cette tranquillité n'existe qu'à la surface, ainsi que je vous le disais ces jours derniers, et elle ne me paraît pas devoir durer bien longtemps, car voici déjà que l'agitation commence à se montrer. Hier à Saint-Sébastien les listes de conscrits affichées à la porte de la mairie ont été lacérées par la foule. On annonce aussi que les curés, pour avoir refusé leur concours au gouvernement pour la formation de ces listes, sont toujours en prison.

En ce qui concerne l'Orient, les impressions deviennent pacifiques. On annonce qu'un fonctionnaire ottoman est parti, hier, de Constantinople pour Belgrade muni de pleins pouvoirs pour s'entendre avec la Serbie sur les préliminaires de la paix.

D'autre part, le *Daily-News* de Londres publie ce matin une dépêche de Vienne, disant qu'il a été convenu entre les puissances de ne pas intervenir pendant les négociations en vue de la paix entre la Turquie et la Serbie, à moins que les conditions imposées par la Porte n'empiètent sur les droits de la Serbie antérieurement fixés par les traités.

La Chambre des représentants de Washington a voté un bill par 191 voix contre 86, relatif à la création d'une commission mixte chargée de décider la question de l'élection présidentielle. Cette détermination a causé aux Etats-Unis une vive satisfaction. La commission commencera ses travaux le 1er février.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 26 janvier.

On annonçait depuis plusieurs jours une interpellation de M. Robert Mitchell sur le cas d'un sous-préfet, cas paraît-il, fort grave, et qui était de nature à déconsidérer la République, à bouleverser le cabinet ; on annonçait tout cela avec un grand bruit de réclame. L'affaire est venue à l'Assemblée, et, vraiment, M. Mitchell pouvait mieux choisir pour donner carrière à sa verve.

Un sous-préfet, celui de la Réole, a signé un permis de chasse à la date de la délivrance de la quittance du percepteur et de la déclaration du maire. Il y a là une irrégularité, c'est incontestable; nous ne répondrions pas cependant qu'en matière de signature de permis de chasse on ne trouve de nombreux précédents qui pourraient justifier M. le sous-préfet de la Réole ; mais, une fois admis qu'il y a de sa part une dérogation au texte de la loi, y a-t-il là vraiment de quoi motiver un réquisitoire dans le goût de celui qu'a fait entendre M. Mitchell ?

Les bonapartistes nous semblent tirer bien maladroitement leur poudre aux moineaux, c'est le cas de le dire, à propos d'une ridicule petite histoire de permis de chasse.

Nous ne connaissons pas M. Barrême, le sous préfet de la Réole, traité de *déclassé,* de *faussaire,* et gra-

tifié d'autres aménités par le farouche député de la Réole. M. Barrême avait une charge d'avocat à la cour de cassation, ce qui n'indique pas que M. Barrême soit l'espèce d'aventurier dont M. Robert Mitchell s'est complu à tracer le portrait à la tribune. M. Barrême n'a pas toujours été républicain, il défendait autrefois et très ardemment les idées royalistes : mais, est-ce bien à M. Mitchell à lui reprocher d'avoir modifié ses opinions ? A l'époque où M. Barrême était royaliste dans le sud-est, il nous semble que M. Mitchell professait les mêmes opinions dans le sud-ouest, et arborait fièrement la candidature monarchique de M. Larieu contre la candidature bonapartiste du général Berthaud.

Depuis cette époque, MM. Barrême et Mitchell ont pris des directions différentes : l'un a été à la République, l'autre à l'empire, mais ils n'ont pas à se reprocher leur passé, et rien ne les oblige à se traiter de déclassés.

C'est avec des discours comme ceux de M. Robert Mitchell, que l'on provoque des ripostes comme celle de M. Jules Simon, qui a fait ressortir ce qu'il y a de fondé et ce qu'il y a d'exagéré, et a su fort habilement répondre aux accusations violentes et peu justifiées de M. R. Mitchell. En présentant ses administrateurs comme des victimes qu'il n'abandonnerait pas aux dénonciations de leurs adversaires politiques, il les a glorifiés, défendus, couverts de sa responsabilité ; il avait la partie belle, il a su la mettre à profit.

(*Gazette de France.*)

INFORMATIONS

La *Semaine religieuse*, de Saint-Brieuc, publie, au sujet d'un mandement récent de l'évêque de ce diocèse, un article, dont nous détachons le passage suivant :

Quelques personnes, en entendant la lecture de la dernière circulaire de Mgr David, l'ont accusé d'exagération. D'autres y ont vu une attaque contre la République, ce qui est absolument opposé à la pensée invariable de notre évêque, toujours respectueux pour les pouvoirs établis, qui sont la seule barrière contre le désordre.

Il s'agit, dans la circulaire, des doctrines affichées par une grande partie de la presse radicale où tout ce qui a droit au respect est attaqué chaque jour, nié, bafoué, le gouvernement comme la religion, la magistrature comme l'armée. Aucune personne de bonne foi ne peut se méprendre là-dessus.

On lit dans la correspondance parisienne de l'*Indépendance belge* :

« C'est le 2 février prochain qu'aux termes de la loi, M. Louis-Napoléon Bonaparte doit tirer au sort à la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il ne se présentera pas, le maire tirera un numéro pour lui. Mais quand arrivera l'époque où la classe devra rejoindre les régiments, s'il ne se présente pas, comme c'est probable, que fera-t-on ? Le déclarera-t-on réfractaire ? S'il vient, qu'en fera-t-on ? »

Quelques journaux, à propos des obsèques de M. Alexis Lambert, député de l'Algérie, interprètent à leur manière l'absence de tout piquet d'honneur en tête du convoi. L'autorité militaire s'est conformée de tous points au célèbre décret de messidor, disposant que les honneurs militaires ne seront rendus aux députés que dans la ville ou siége le Parlement. Or, M. Alexis Lambert était domicilié à Paris, et c'est dans cette ville qu'il est mort.

On lit ce qui suit dans les journaux de Paris : « On assure que M. Gambetta a déjeuné chez M. Jules Simon. » Le président de la commission du » budget est parmi les invités du dîner » de mardi au ministère de l'intérieur. »

Les socialistes ont eu quatorze élections nouvelles en Allemagne, dans les ballotages qui viennent d'avoir lieu.

M. Dumas, membre de l'Académie française, et président de la commission supérieure du travail des enfants employés dans l'industrie, a adressé, à la date du 30 décembre 1876 un rapport que l'*Officiel* a publié.

Ce rapport constate l'utilité et l'efficacité de la loi du 19 mai 1874, qui est due à l'Assemblée nationale. Cette loi est entrée dans sa période pratique. Elle est généralement exécutée sans difficulté et elle produit partout d'excellents effets.

L'article 2 fixe l'âge minimum auquel les enfants peuvent être admis dans les ateliers, usines, fabriques et manufactures. Cet article est rigoureusement appliqué.

L'instruction primaire a pris depuis le mois de janvier 1876, dans les usines, les fabriques, les manufactures et les ateliers, pour la création d'écoles communes ou particulières, un développement déjà considérable.

M. Dumas signale au président de la République d'utiles et intelligentes mesures que les deux ministres de l'instruction publique et du commerce ont prises, d'un commun accord, pour améliorer le plus possible les progrès de l'instruction primaire parmi les enfants employés dans l'industrie.

Ainsi le programme des connaissances que devront posséder les enfants pour obtenir le certificat exigé par l'art. 9, moins étendu que celui que les lois de 1856 et de 1867 assignent à l'enseignement primaire, a été proportionné à l'âge et aux besoins des jeunes ouvriers.

Enfin, on a assimilé les instituteurs libres chargés de la direction des écoles d'usines aux instituteurs-adjoints chargés de la direction des écoles de hameaux créées par la loi du 19 juillet 1875.

La seule partie de la loi pour laquelle on n'ait aucun progrès à constater est celle qui est relative au rôle des commissions locales et à celui des inspecteurs départementaux. Des considérations personnelles se sont opposées jusqu'ici à ce que ce double mandat ait été rempli comme il aurait dû l'être.

En résumé, M. Dumas se plaît à constater les bons résultats de la loi du 19 mai 1874.

Le *Courrier de France* annonce que les négociations entre le gouvernement français et le Saint-Siège pour la nomination de deux cardinaux français sont terminées. L'accord s'est fait sur les noms de Mgr Dupanloup et Mgr Pie, évêque de Poitiers.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

S'il faut en croire le *XIXe Siècle*, le gouvernement aurait l'intention de faire au printemps, un essai de mobilisation de l'armée territoriale, mobilisation qui serait très courte et dont le but serait surtout d'indiquer les points de concentration aux hommes qui la composent, et de leur faire connaître leurs officiers.

Il est question aussi, pour le mois d'avril d'une nouvelle session d'examens pour l'admission aux emplois d'officiers dans la réserve de l'armée active et dans l'armée territoriale.

Les timbres-poste. — Depuis que la vignette des timbres-poste a été changée, le public se plaignait de ce que les couleurs n'étaient pas assez différenciées ; toute la série bassée, de 1 à 10 centimes est verte.

Faisant droit aux réclamations, l'administration des postes va mettre en circulation des timbres dont voici la nomenclature :

	ENCRE	TEINTE
1 cent.	noire	bleue.
2	brun Van Dick	chamois clair.
4	marron	gris bleu.
5	émeraude	vert d'eau.
10	noire	violette.
15	jaune	jonquille.
20	bleue	turquoise.
25	noire	laque rouge.
30	bistre	bistre rouge.
35	violette	orange.
40	garance	paille.
75	carmin	rose clair.
1 fr.	bronze	paille.
5	lilas foncé.	lilas clair.

Les nouveaux timbres-poste seront émis suivant les besoins, après épuisement des timbres actuels.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Une section spéciale devant être consacrée aux objets d'archéologie, à la grande Exposition universelle de Paris en 1878, nous croyons que notre département pourrait y tenir une place honorable.

Nous possédons à Cahors plusieurs objets antiques très-curieux et uniques probablement dans leur genre : par exemple le four à poterie gallo-romain que l'on a trouvé dans les fouilles de la nouvelle caserne. Si cet objet était trop lourd on pourrait tout au moins envoyer à Paris une réduction.

Ne pourrait-on pas également dresser et envoyer une collection complète des produits minéraux de notre pays : des marnes, des porphyres, des mines de fer, de manganèse et surtout des phosphates de chaux, qui forment une branche importante de l'exportation de notre département.

Nous recommandons cette idée à la commission départementale de l'Exposition universelle et à la Société des Etudes du Lot.

Le *Moniteur des Exposants* à l'Exposition de 1878 vient de faire paraître son 1er numéro. Il est publié en six langues : français, anglais, espagnol, italien, allemand et portugais.

Il a pour but de tenir tous ceux qui participent à l'Exposition au courant de tous les documents officiels, règlements, décrets et arrêtés ministériels, qui paraîtront, ainsi que de leur donner connaissance des comptes-rendus de la Commission supérieure de l'Exposition universelle.

La Société nationale d'éducation de Lyon destine pour 1877, un prix de 500 francs au meilleur mémoire inédit en français ou en langue étrangère, sur ce sujet :

« Jusqu'à quel point l'étude des » théories et des définitions grammaticale est-elle nécessaire dans l'enseignement primaire pour apprendre » la langue et l'orthographe ? »

Un concours général de boucherie, dans lequel seront admis tous les animaux nés et engraissé en France, aura lieu à Bordeaux, le samedi 17 et le dimanche 18 février 1877.

M. le vice-amiral Fourichon, ministre de la marine, est dans le département de la Dordogne et se propose, dit-on, d'y résider pendant plusieurs semaines. On sait qu'il est souffrant, et qu'un sous-secrétaire d'Etat a été nommé pour le remplacer momentanément.

A Toulouse, la réunion régionale des cercles catholiques d'ouvriers, dont M. le comte de Mun, député, est le secrétaire-général et qu'il était venu présider, a clôturé ses séances le 27 au soir, en présence des archevêques de Toulouse et d'Auch et des principales autorités civiles et militaires. Huit mille personnes assistaient à la séance. M. de Mun a prononcé un discours qui a été très-applaudi.

La *Gironde* annonce que le château de Bel-Air, connu plus communément sous le nom de château du Diable, a brûlé entièrement. Il ne reste plus que les quatre murs.

On avait annoncé à Bordeaux, la disparition d'un jeune enfant nommé Masuret, qu'on vient de retrouver et de remettre à son père.

C'est un saltimbanque du nom de Leroux qui l'avait enlevé.

Des dépêches lancées dans toutes les directions avaient mis toute la police et la gendarmerie régionale en éveil. Et, tandis qu'on cherchait le fugitif à Bordeaux et dans le département, les gendarmes le retrouvaient à la gare de Mont-de-Marsan.

Leroux a été arrêté.

On nous écrit de Montcuq :

Beaucoup de monde ; grande animation au champ de foire des bœufs, toujours très-bien garni et visité par de nombreux amateurs des beaux attelages.

Les veaux de lait ne restaient pas longtemps exposés en vente sans trouver acquéreur au prix de 1 fr. 10 le kilog. ; les porcs gras à 59 fr. les 50 kilog. ; les moutons à 80 cent. le kilog. ; la volaille 1 fr. 40 le kilog. Le blé 24 fr. l'hect. ; le maïs 16 fr. 50 l'hect. ; la truffe 29 fr. le kilog.

Les éleveurs du canton sont jaloux de mettre en vente des animaux de choix, aussi la réputation de nos foires connues déjà au loin, s'étend davantage tous les jours. Les marchands des départements limitrophes les fréquentent d'une manière régulière et assurent ainsi leur prospérité croissante.

Les propriétaires du pays doivent se préoccuper beaucoup de l'élevage des bestiaux. A cet effet, ils doivent entrer résolument dans la voie du progrès agricole qui leur prescrit de consacrer une plus grande étendue de terrain à la culture fourragère ; ils augmenteront aussi le nombre de leurs bestiaux et trouveront dans cette industrie une source certaine de revenu.

Les riverains des routes nationales ou départementales sont-ils tenus de recevoir les terres et déblais provenant du curage des fossés ?

La loi du 12 mai 1825 a exonéré les particuliers des frais d'entretien et de curage des fossés des routes nationales et départementales, mais elle est muette en ce qui concerne le rejet des terres. L'administration des ponts-et-chaussées continue donc à appliquer un arrêt royal du 3 mai 1720 qui impose aux riverains des routes la servitude de recevoir sur leurs terres ce qui provient du curage des fossés.

Le conseil d'Etat a reconnu le droit de l'administration dans la décision suivante, rendue le 2 avril 1849 :

« Considérant que l'article 4 de l'arrêt du conseil d'Etat du 3 mai 1720 impose aux propriétaire riverains des grandes routes deux charges distinctes, dont l'une consiste à entretenir et à curer les fossés des routes et l'autre à recevoir sur leurs terres ce qui provient du curage ; que si l'article 2 de la loi du 12 mai 1825 a mis à la charge de l'administration le curage et l'entretien des fossés et qui font partie de la propriété des routes nationales et départementales, ni cet article, ni aucune autre disposition de loi ou de règlement n'a affranchi les propriétaires riverains desdites routes de l'obligation de recevoir sur leurs terres le produit du curage ;

» Considérant que le fait de rejeter dans le fossé de la route les terres provenant du curage constitue une contravention de grande voirie... »

Cette servitude imposée aux riverains est allégée en ce sens que l'administration veille avec soin à ce que les dépôts ne soient effectués que dans les moments de l'année où l'agriculture ne doit pas en souffrir et que l'opération ne doit jamais être faite pendant que les terres sont couvertes de leurs récoltes.

Les matériaux rejetés sur les voisins sont le plus souvent des terres végétales plutôt utiles que nuisibles à la fertilité du sol.

Les pierres et cailloux, les sables et terres graveleuses ne peuvent être rejetés que par erreur ; il y a à cela une bonne raison, c'est que divers matériaux servent à la réparation des routes et des accotements.

LE PLATRE REMPLAÇANT LE MARBRE

M. Charles Blanc nous apprend, dit le *Temps*, qu'un artiste vient de découvrir le moyen de donner au plâtre la consistance du marbre et de le couvrir de bronze.

L'artiste, dit-il, a commencé par boucher hermétiquement les pores du plâtre au moyen d'une imbibition dont il a le secret, et qui, serrant les molécules, comblant les vides imperceptibles à l'œil, fortifie la matière gypseuse, lui prête de l'homogénéité, de la densité et en fait une variété de la pierre.

Ainsi préparé, le précieux moulage d'un modèle antique ou moderne va devenir plus précieux encore par l'application successive de deux couches cuivreuses qui feront corps entre elles et le plâtre soldifié, et y pénètreront de manière à lui donner une résistance inattendue à la pluie, à l'action lente de l'humidité, au frottement, au nettoyage le plus zélé, et même à certains heurts auxquels il serait exposé par l'imprudence ou la maladresse des visiteurs.

Nous avons fait nous-même l'expérience qu'un coup de canne frappé résolument sur les parties massives du *Voltaire* de Houdon, bronzé par Caussinus, n'y a produit aucune dépression. Il est si vrai, d'ailleurs, que le métal ne s'est pas arrêté à la surface du plâtre et s'y est incorporé, que le plâtre en est devenu sonore.

Est-il besoin de faire sentir combien est grand le service rendu aux arts plastiques par l'invention d'un procédé aussi admirable ? Quelle facilité auront maintenant les villes de province, même les plus petites, de former à peu de frais des musées de chefs-d'œuvre, propres à éveiller dans les âmes bien nées le sens du beau et peut être le génie de l'art !

On écrit de Coussac-Bonneval au *Courrier du Centre*, qui se publie à Limoges :

« Encore des loups ! Toujours des loups ! Mais, aujourd'hui ce n'est plus aux moutons qu'ils s'attaquent, c'est

aux hommes.

» Un affreux accident, en effet, est arrivé jeudi soir : deux hommes de la commune ont été grièvement blessés par un loup, et (tout donne, hélas ! bien malheureusement à le supposer) par un loup enragé !

» Deux jeunes gens du village du Maziau revenaient de veiller d'un hameau voisin. Il était environ minuit, et déjà ils étaient près de leur domicile, lorsque l'un d'eux est subitement attaqué par un loup énorme, qui lui fait d'horribles blessures aux côtés et aux jambes. Malgré la douleur, il terrasse son cruel adversaire ; mais il n'a pas la force de le tenir en respect. Il appelle en vain à son secours son compagnon, qui était resté quelques pas en arrière. Cependant ses cris de détresse ont été entendus ; un ouvrier d'une maison voisine, plus courageux que le trop prudent compagnon, s'arme de son fusil, et, malgré les supplications de sa femme, il vole là où le devoir et le danger l'appellent. Mais avant qu'il soit arrivé sur le théâtre du carnage, la bête furieuse s'élance sur lui, avant même qu'il l'ait aperçue. Il se garantit la figure de la main droite, qui reçoit quelques égratignures. Le loup le saisit aux cuisses et aux jambes et lui fait de profondes blessures. Quoique habile à manier le fusil, soit la nuit, soit la frayeur, le malheureux n'en peut faire usage. Enfin, le monstre l'abandonne et continue sa course furibonde.

» On assure que ce même loup, dans la matinée, a fait cinq autres victimes aux environs de Saint-Yrieix ; mais qu'heureusement il a été abattu sur la route de Ladignac. »

Pour la chronique locale, A. Laytou.

CHRONIQUE AGRICOLE

(5e *article*. — Suite.)

De tout ce qui précède, et qui s'accorde parfaitement avec tout ce que nous voyons tous les jours aux portes de Bordeaux, chez notre honorable collègue M. Laliman, sur son domaine de la Tourate, il est résulté pour moi une conviction profonde, et je n'hésite pas à formuler les conclusions suivantes :

Submersion. — » Après les expériences si complètes et couronnées d'un succès si éclatant de M. Faucon, il est de la dernière évidence que la submersion est un moyen héroïque de conservation et, dans une certaine mesure, de guérison, pour les vignobles où cette opération pourra être faite sans de trop grands frais.

» Qu'elle doit être accompagnée de fumures abondantes et énergiques, fortement minéralisées, de manière à rendre au sol les sels nécessaires à la vigne que le lavage des terres, pendant un temps assez prolongé, pourrait avoir enlevés ;

» Que, dans les terrains dont l'humus est peu profond et le sous-sol imperméable, il faut nécessairement procéder, avant d'inonder, à un drainage profond, soit à ciel ouvert, soit par les procédés ordinaires.

Insecticides. — » Malgré l'opinion générale, répandue chez tous les viticulteurs de l'Hérault, de l'inefficacité complète des insecticides, je crois que nous devons continuer les expériences qui nous ont déjà si bien réussi, lorsqu'elles ont été faites en temps utile, du sulfure de carbone, soit par le procédé de M. Rohart, — jusqu'ici le plus pratique de tous ceux qui ont été essayés, — soit par tout autre moyen d'emploi de cette substance, pure ou mélangée à d'autres agents chimiques, pour tâcher de conserver ce qui nous reste de vignes saines ou atteintes seulement au premier degré par le fléau. Quant à celles qui sont déjà arrivées à la seconde ou à la dernière période, je crois que, dussent-elles se remettre soit par la submersion, soit par l'emploi du sulfure de carbone, comme il résulte de tous les renseignements qui nous sont parvenus, que la reconstitution des ceps nécessite au moins trois ou quatre ans (ce qui est arrivé chez M. Faucon lui-même), il est beaucoup plus pratique d'arracher les ceps et de les remplacer immédiatement par des plants américains résistants, avec lesquels nous serons à peu près sûrs d'avoir des vignes parfaitement saines et qui arriveront, dans le même laps de temps, à une production, sinon supérieure, au moins égale à celles des anciennes vignes françaises réparées.

Plants américains. — » Il est maintenant hors de doute pour moi qu'une certaine quantité de cépages américains sont jusqu'ici, ou complètement indemnes, comme le Mustang et le Cordifolia Solonis, ou tout au moins résistants au premier chef, comme les Jacquez, les Cunninghams et les Herbements : parmi les Æstivalis, les Taylors, et avec moins de vigueur et quelques insuccès, suivant la nature du terrain, les Clintons, parmi les Cordifolia :

» Que, *pour le moment*, on ne peut recommander la culture directe du seul Jacquez, dont la fertilité est constatée par une expérience qui remonte à dix ou douze années chez Madame Borty et M. Laliman, et dont les produits sont jugés, par les connaisseurs, égaux, sinon supérieurs, en couleur et en qualité, à ceux de nos meilleurs cépages du pays, pour les vins communs et peut-être pour les vins intermédiaires ;

» Que, si l'Herbemont et le Cunningham sont aussi résistants que le Jacquez, il est encore incertain que leur fruit arrive à maturation complète dans notre climat, mais qu'en raison de leur vigueur exceptionnelle, ils doivent être essayés avec soin dans les différentes natures de terrain afin de s'assurer de la possibilité de les cultiver directement ;

» Qu'il y a, pour le moment, un porte-greffe excellent, le Taylor, aussi vigoureux que les précédents, qui prend de bouture et reçoit les greffes de nos cépages avec la plus grande facilité, à tel point que de simples nœuds venant de rognures de boutures, jetés sans précaution dans un terrain sablonneux, se sont enracinés chez moi dans la proportion de 40 à 50 0/0 ;

» Que ce porte-greffe pourra être remplacé plus tard avec avantage par le Cordifolia Solonis, encore plus vigoureux et complétement indemne jusqu'ici, lorsque sa facilité de reprise en bouture et de greffe de nos cépages aura été démontrée et qu'il sera moins rare (M. Laliman est le seul viticulteur connu qui possède ce cépage, qui ne figure sur aucun des catalogues américains) ;

» Que la greffe-bouture, qui ne réussit, dans les circonstances les plus favorables, que dans la proportion de 20 à 25 %, doit être abandonnée ou faite seulement en pépinière, et que la greffe en place, au bout d'un ou deux ans de plantation par la méthode anglaise, lui est bien supérieure et n'offre pas de chances d'insuccès ;

» Que, parmi les Æstivalis, les Norton's Virginia et peut-être aussi les Cynthiana doivent être, sinon abandonnés, au moins très-sobrement essayés, en raison de leur difficulté de reprise, soit comme bouture, soit comme greffe, et du peu de vigueur de leur constitution dans la plupart des terrains ;

» Que le York-Madeira, malgré ses qualités, est complétement dominé par les Herbemonts, les Cunninghams, les Taylors et même les Clintons ;

» Qu'il existe encore cinq cépages rouges du genre Æstivalis, ou du moins hybrides de ce genre avec des Cordifolia et même des vignes françaisee, — les Rüdlander, les Eumélan, les Cornucopia, les Marion, et surtout les Alvey, — qui doivent être essayés avec beaucoup de soin dans nos différentes natures de sol ; car s'ils réussissent, comme tout ce que j'en ai vu me porte à le croire, ils pourront nous donner, comme produits, des résultats égaux, sinon supérieurs, au Jacquez, à cause de la qualité exceptionnelle de leurs raisins ;

» Que deux ou trois cépages blancs, tels que l'Elvira, le Néosho (Cordifolia) et l'Hermann, probablement un hybride, dont nous avons goûté le vin récolté en Amérique, et qui nous a paru d'excellente qualité, doivent être également essayés en vue de reconstituer nos vignobles blancs.

» En terminant ce long travail, je ne puis m'empêcher de témoigner toute notre reconnaissance à MM. Faucon, Gaston Bazille, Planchon, Saintpierre, Vialla et surtout à M. Douysset et à M. Gras, son beau-père, qui nous ont accueillis, non comme des étrangers, mais, je puis presque dire, comme des amis, et se sont empressés de nous fournir toutes les indications que nous leur avons demandées, et de nous montrer dans le plus grand détail leurs précieuses collections et leurs travaux si remarquables et si ingénieux.

» J'espère que ces notes, recueillies au courant de la plume, et qui ne font que corroborer ce qui a été déjà maintes fois dit par des explorateurs plus autorisés, ne laisseront pas que d'être utiles aux viticulteurs de notre contrée, surtout au point de vue pratique. Puissent les espérances sérieuses qui résultent des faits qui y sont développés, pour la reconstitution future de nos vignobles, se changer en certitude complète !

» Libourne, le 28 août 1876. »

A. Piola,

Président de l'Association viticole de l'arrondissement de Libourne.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 29 janvier, soir.

La Porte conformément aux conseils de la France et de l'Autriche, a dit-on, demandé à la Serbie et au Monténégro d'envoyer à Constantinople des délégués chargés de traiter de la paix et on espère que cette proposition va être acceptée.

Les journaux anglais annoncent que le gouvernement turc s'occupe activement de mettre en vigueur la Constitution. La réunion du Parlement est fixée au 1er mars. Parmi les députés élus pour la Chambre basse figurent beaucoup de chrétiens. Un édit qui vient d'être publié ordonne le désarmement complet de toute la population civile, tant musulmane que chrétienne.

Un correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* lui écrit de Paris que les relations sont excellentes entre la France et l'Allemagne et que l'ambassadeur allemand, n'a qu'à se louer de ses rapports avec notre monde officiel. Il ajoute que rien absolument ne peut justifier le ton agressif qu'ont pris dernièrement à l'égard de la France quelques journaux allemands.

Bourse de Paris

Cours du 30 Janvier.

Rente 3 p. %..... 72.80
— 4 1/2 p. %..... 103.45
— 5 p. %..... 108.00

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 29 janv.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.550 »	3.550 »
Crédit foncier.....	620 »	600 »
Orléans-Actions...	1.082 50	1.082 50
Orléans-Obligations.	334 50	333 75
Suez.....	667 50	661 25
Italien 5 %	72 15	71 30

REVUE BRITANNIQUE

Sommaire de la livraison de Janvier.

Biographie. — Beaux-Arts. — Michel-Ange, ses œuvres, ses lettres.
Religion. — Education. — Civilisation. Les missions chrétiennes dans l'Afrique occidentale, par un nègre.
Ethnographie. — Mœurs. — Les régions arctiques et les esquimaux.
Mœurs de l'antiquité. — La société en Italie aux derniers jours de la République romaine.
Miscellanées. — Pauvre Bobby. — La femme du Pacha (Mœurs orientales modernes). — Poésie. — Pensées diverses.

Correspondances de la *Revue Britannique*.

Correspondance d'Allemagne. — Les élections. — Petits cadeaux. — Le centenaire de Rauch.
Correspondance d'Amérique. Un mot sur le message. — Les finances et les affaires. — La question chinoise en Californie. — Deux procès. — La bibliothèque du général Washington. — La situation au Mexique. — Parade des Templiers à Philadelphie.
Correspondance d'Orient. — Un drame oriental d'ancien style. — Le complot du mouffetich. — Nouvelle attitude de l'Allemagne. — Le point noir. — Du rôle de la Perse dans un conflit asiatique.
Correspondance de Londres. — Proclamation du titre d'impératrice de la reine Victoria aux Indes. — La famine. — La Chambre de commerce d'Elbeuf et le libre échange. — Naufrage du *Great Queensland;* explosion à bord. — Inondations. — Pigeons voyageurs. — Nouvelle édition de Tennyson ; *Harold.* — Les pantomimes de Noël.
Chronique scientifique.
Chronique et Bulletin bibliographique. — Les chiens de faïence. — Le rapport du Tribunal de commerce sur les faillites de l'an passé. — Les Belges aux Balkans. — La fondation de la *Revue des Deux-Mondes.* — Livres nouveaux. — Poëmes modernes. — Théâtres, etc.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

27 janvier 1877. (85)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XIX.

(*Suite.*)

Et là-dessus, il le congédia.

Pelagrna sortit, mais en sortant il jeta à la dérobée un regard sur le visage de son maître, où se lisait une émotion d'autant plus visible qu'il faisait plus d'efforts pour la cacher.

— Je t'ai compris, je te tiens, se dit alors le fripon.

Il descendit dans la cour, monta à cheval, et faisant claquer son fouet, sortit du palais et se dirigea vers la Lombardie.

Seul, en courant la nuit, il méditait.

— Il n'y a plus de doute, pensait-il. Je parierais un œil... J'ai trouvé maintenant le nœud de toute cette affaire qui me paraissait si embrouillée. Je comprends... Venir à Rosate tout en désordre et hors de lui comme un fou, se décider à partir pour la Toscane, décider le contraire, se mettre en route, revenir sur ses pas... Pour extravagant, il l'a bien toujours été, mais, diable ! c'était trop !... Pauvre homme !... Et cependant ce n'est pas un enfant qui ait quitté hier les jupons de sa mère... Encore si c'était une grande princesse, une reine ; si c'était une beauté sans rivale ! mais non, aller s'amouracher et s'affoler à ce point d'une petite fille qui... Je ne dirai pas qu'elle a le visage de travers... Non, elle est gentille, mais corbleu ! il y en a de plus belles. Et puis, une petite orgueilleuse... Et le pire de tout, cette frêle créature... Je ne puis m'empêcher d'en rire... Avec ce géant ! Marco Visconti ! On le croirait fait d'une autre pâte, et il y jette les yeux fermés, il se livre à ces enfantillages. Allons, marche, gonfle-toi, et ce misérable que voici qu'on ne regarde pas aujourd'hui plus qu'un chien, grâce à ce fil que tu as placé dans sa main, te fera tourner à son gré. Voilà ma fortune faite. Malepeste ! quelle colère ! regarde de qui tu parles ! Ah ! pauvres grands hommes, que vous êtes petits !

Il excita de la voix son cheval qui avait ralenti son allure, il le piqua de l'éperon et se livra de nouveau à ses pensées.

— Ce qui m'étonne le plus, ce qui me déroute, c'est qu'il ne se soit pas emporté et ait pu garder cette mesure avec ce drôle qui lui a soufflé la donzelle. Il ne lui faudrait qu'un mot pour s'en débarrasser, mais non, il prend lui-même sa défense et malmène ceux qui s'offrent à lui rendre service... Quant à Lodrisio, en voilà un qui n'est pas sot et qui n'a pas tant de scrupules. Il ne serait pas fâché de perdre son cousin, ne serait-ce que pour hériter de ses domaines de Castelletto, mais il voudrait faire faire la besogne par son ami. C'est que je connais le tour ; je le connais à merveille. Mais cet autre d'ici, que lui importe ! quand il peut s'en débarrasser, que veut-il de plus ? Allons, il est fou, fou, trois fois fou ! Il ne veut pas qu'on touche à un seul de ses cheveux. Gardez-vous en bien ! mais les noces empêchez-les... Bravo ! je suis votre homme. Quand nos deux amoureux se donneront la main, j'irai me mettre entre eux pour les séparer, n'est-ce pas ? Je leur dirai : Mes bons seigneurs, retirez-vous, écartez-vous un peu, mon maître ne le veut pas ! Oh ! avec Lodrisio, c'est une autre affaire ! Il va droit son chemin, sans tant de fadaises, et tant pis pour qui s'y trouve. Va-t-il rire quand je lui raconterai ces amours. Je vais toujours prendre langue chez lui. Je veux, dans tous les cas, n'avoir rien à craindre.

Pendant que le gouverneur de Rosate déblatérait ainsi contre son maître, celui-ci qui s'était couché, mais ne pouvait dormir, précédait en imagination son serviteur en route pour Milan. Il arrivait dans sa chère cité, il se croyait dans le palais du Vicaire, et parlait avec son neveu et ses frères des affaires du siège. Il parcourait les rues et les places, visitait les arsenaux et les fabriques, examinait les machines et les armes, et exhortait de la voix et de l'exemple les citoyens à défendre leurs murs. Mais derrière ces images rapides et variées de lieux et de personnes, une autre image s'offrait toujours à lui ; sous ces mouvements multipliés de son cœur, se cachait un sentiment plus intime, plus ou moins apparent, quelquefois voilé par les autres passions, mais s'y mêlant toujours. C'était, si je puis me permettre cette comparaison, comme une basse continue dans une symphonie d'orgues.

CHAPITRE XX.

Après une heure de rêverie, Marco Visconti fatigué et comme étourdi par ce travail d'esprit, se reposait de ses soucis dans un sommeil inégal et mal assuré.

Un poste était placé à l'entrée du palais. Trois soldats, deux allemands et un lucquois, en avaient été tirés pour monter la garde dans la première antichambre du nouveau souverain.

Des deux allemands, l'un était venu de Céruglio avec Marco, l'autre était un vétéran de la garnison de la ville et qui avait déjà servi dans les troupes de Castruccio.

L'allemand venu de Céruglio et qui fréquentait plus les marchands de vin que les vendeurs d'huile du pays était fatigué par des courses faites le matin dans les bourgades des environs de Lucques. Il s'était assis sur un de ces petits bancs qu'on avait coutume à cette époque de construire dans l'embrasure des fenêtres, à mi-hauteur du parapet. Il avait déposé son casque sur le banc d'en face, et dormait solidement en entourant de ses jambes et de ses pieds sa lance dont la pointe était appuyée au coin de la fenêtre.

S'il n'eût ronflé, on aurait dit un de ces soldats romains du prétoire de Pilate, tel que nous les voyons représentés dans les chapelles de la Semaine Sainte.

L'autre allemand se tenait droit devant la porte des appartements de Marco.

(*A suivre*).

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

MALADIES DE L'ESTOMAC

De tout temps les maladies de l'estomac ont fait le désespoir des malades et des médecins, par la variété de leurs formes, qui toutes paraissent exiger un traitement différent, or c'est là une erreur. Les maladies de l'estomac, quels que soient leurs symptômes, qu'il s'agisse de gastralgies ou de dyspepsies, ont toutes la même cause, c'est une névrose spéciale du système nerveux, régulateur des fonctions digestives. La *Poudre de Beaufort* au **Valérianate de Narcéine**, par une action toute particulière, guérit avec une promptitude et une sûreté remarquables toutes les maladies de l'estomac. — Une boîte est expédiée franco et partout contre 5 fr., adressés à M. FREYSSINGE, pharmacien dépositaire, 97, rue de Rennes, Paris.

ACHETEZ directem^t **VOS MONTRES**

70, Grande-Rue, à Besançon,

Chez **A. ROBERT**, Fabt

Économie réelle. — Garanties sérieuses.

Chiffres et Décorations à votre goût. Renseig^ts gratis et fr^co

VINS DE CHAMPAGNE

La maison Minet Jeune, de Reims (Marne), ayant obtenu par la supériorité de ses vins de Champagne mousseux, les premières récompenses aux Expositions de Trieste 1871, Naples 1871, Lyon 1872, Vienne 1873, Philadelphie 1876, et propriétaire d'un nouveau système de débouchage breveté demande un agent sérieux muni de bonnes références pour Cahors et le département du Lot.

LA NATURE, *Revue des sciences.*

Le journal *la Nature* a pour but de vulgariser la science de la bonne acception du mot, c'est-à-dire sans l'amoindrir et sans la dénaturer. Il retrace le tableau complet de l'histoire de la science, dont l'actualité lui fournit les sujets. Il constitue un annuaire, édité avec grand luxe, et illustré de magnifiques gravures, de cartes, de diagrammes, qui accompagnent le texte en l'éclaircissant sans cesse. Le domaine dont il fait l'exploration est si vaste qu'il ne peut être parcouru avec fruit que par un grand nombre de spécialistes. Aussi la rédaction de *la Nature* est elle formée d'un groupe d'astronomes, de physiciens, de chimistes, de médecins, d'ingénieurs, de naturalistes, qui ne parlent que des sujets avec lesquels ils sont familiers. On a bien caractérisé le journal *la Nature* en disant qu'il est à la fois le *Magasin pittoresque* de la science et le *Tour du Monde* savant et industriel. Il pénètre partout où se font les grandes recherches et les importants travaux ; il ouvre à ses lecteurs les établissements scientifiques, les laboratoires, les musées, les collections, les usines ; il suit l'explorateur dans ses voyages ; il prend part aux congrès scientifiques aux réunions des sociétés savantes ; il se fait l'écho de toutes les manifestations du progrès.

Avis. -- On demande des représentants pour la vente à crédit de *toute* la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés,
Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc, S'adresser au bureau du Journal.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le *Journal du Dimanche* compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... .... 3 fr.
id. pour les Départements.. 4 fr.

PATE ET SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME

de **LAGASSE**, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de *Toux, Rhumes, Grippes, Catarrhes, Bronchites, Enrouement, Extinction de voix* et *Asthme*, sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le **Sirop** et la **Pâte de Sève de Pin** de **Lagasse**.

Dépôt dans les principales pharmacies.

PASTILLES DIGESTIVES

AUX LACTATES ALCALINS

de **BURIN DU BUISSON**, Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.

ELLES SONT SOUVERAINES CONTRE :

les Digestions laborieuses; la Sécheresse de la bouche;
les Gonflements d'estomac; les Migraines;
les Pituites; les Renvois de gaz;
les Nausées; les Vomissements.

Dépôt dans les principales pharmacies.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J, GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr.	par mois.
200 —	10	—
300 —	15	—
400 —	20	—

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque **100 francs** d'ouvrages choisis, un volume du journal l'**ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.

GRAND

ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A CAHORS, 10, RUE DE LA MAIRIE, 10,

Maison de la pharmacie Vinel.

G. KOLB

Ci-devant à Strasbourg, rue des Hallebardes

Médaille de bronze	Médaille d'argent
PHOTOGRAPHIE	**PORTRAITS APRÈS DÉCÈS**
en tous genres et de toutes grandeurs	Agrandissement, Reproduction
SPÉCIALITÉ	VUES
POUR GRECQUES ET MOSAÏQUES	ET MONUMENTS

ON POSE PAR TOUS LES TEMPS

Les Ateliers sont ouverts de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparaton. — Vente, échange et locaton.

MASTIC DULAC

POUR GREFFER A FROID

à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.

Plusieurs Médailles et Mentions honorables.

Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général : pharmacie LACOMBE, à Cahors.

Se trouve dans les principales épiceries.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

1877

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DU LOT

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE PRÉFET

PAR

MM. LES CHEFS DE DIVISION

DE LA PRÉFECTURE.

SE TROUVE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

1877

1877

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT

DU LOT

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Laytou

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

Mme LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

CONTOU

BOULANGER

Rue Saint-James, à Cahors.

PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.

FAIT DES COQUES

Tous les Dimanches.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire : *PARIS, 22, Boulevart Montmartre*

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les Droguistes et pharmaciens.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépot à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien